



Compte rendu du conseil d'école du vendredi 16 novembre à 20h

Représentants de la commune :

Mr CATTIN : Membre de la commission scolaire
Mr BILLET : Membre de la commission scolaire

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mr Sébastien BOILEAU
Mme Aline GIMARET
Mme Alexandra KOENIG
Mme Marlène RAFFY
Mme Corinne CAVILLON
Mme Claire FAIVRE
Mme Sabine COPIN

Représentants de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine RAFFY : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
Mr Pascal MADIGNIER : Directeur et enseignant (CP)
Mme Irène DILAS : Enseignante (PS)
Mme Claire FUMEY : Enseignante (MS)
Melle Carole THIVIND : Enseignante (GS)
Mme Arielle MANCIPOZ : Enseignante (CE1)
Mr Philippe JAQUINOD : Enseignant (CE2)
Mme Lysiane COUSOT : Enseignante (CM1)
Mme Séverine BABLET : Enseignante (CM2)
Mme BATAILLARD : Enseignante (complète les temps partiels)

Représentante du Groupe d'Animation Scolaire

Mr KRIMOU Abdelatif

Excusés (ées) : Mme Gaëlle ADAM, Mme Najet SERROUKH (parents d'élèves) Mr DUPIN Bernard (mairie) Mme RZEZNIK Emmanuelle (GAS)

I. Les effectifs et répartitions des enfants et des enseignants

Il y a huit enseignants à l'école de Jasseron avec huit niveaux de classe répartis ainsi (soit un seul niveau par classe) :

27 CM2 avec Mme Bablet
24 CM1 avec Mme Cousot
25 CE2 avec Mr Jacquinod
26 CE1 avec Mme Mancipoz
27 CP avec Mr Madignier
20 GS avec Melle Thivind
23 MS avec Mme Fumey
28 PS avec Mme Dilas
Soit un total de 200 élèves.

Mme Bataillard complète les temps partiels de Melle Thivind, Mme Dilas, Mme Fumey et Mme Bablet
Mme Giraud remplace Mr Madignier lors de sa journée de décharge de direction, le mardi.

II. - Lecture pour approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est compatible avec le règlement départemental de l'Éducation Nationale.
Il n'y a pas eu de points particuliers à rediscuter sur ce règlement intérieur, il a donc été validé à la majorité.
Au niveau des élections des représentants des parents d'élèves, sur 289 électeurs 75 ont voté.
Le taux de participation reste faible (25%).
Certaines classes ne sont pas représentées par des délégués de parents.

III. - Remplacement des personnes partant à la retraite : Mme Gaillard, Mme Verne.

Mme Verne (agent d'entretien) et Mme Gaillard (ATSEM) seront à la retraite le 21 décembre. Le conseil municipal est en cours de recrutement de deux nouvelles personnes. Il serait souhaitable qu'un doublement des personnes se fasse sur le mois de décembre pour permettre la transition.

Les enseignants et autres personnes de l'école vont regretter ces deux employées pour leur dévouement et leur sérieux.

IV. - **Projets d'école et projets de classe**

Cette année les projets d'école portent sur le thème de l'eau et ses dérivés.

*** Projets collectifs :**

- Participation au **prix des Incorruptibles** pour les **GS /CP /CE2 /CM1/ CM2** (littérature jeunesse). Six livres sont à lire par niveau, puis les enfants votent pour leur histoire préférée.
- **Projet musique avec Sylvie Dor, intervenante du conservatoire de musique** pour les CP, CE1 et CE2. Travail sur le thème de l'Afrique : fabrication d'instruments, découverte de rythmes, ateliers artistiques, chants, percussions en relation avec la quête de l'eau. Ces interventions ont lieu chaque lundi après midi : elles sont financées par la mairie. Les enfants présenteront en fin d'année un spectacle à l'intention des élèves des autres classes.
- **Projet terre** avec une plasticienne pour 10 séances pour les GS, MS et PS sur le thème des indiens : fabrication de totems les lundis après-midi à partir du 28 janvier 2013
- **Pour les classes de CM1 et de CM2**, une journée avec AGEK (Association de gestion des espaces karstiques) au tunnel d'évacuation de Drom et à la Chapelle des Conches, suivie d'une intervention en classe sur le Revermont.
- **Les CM2, CM1 et CE2 vont au gymnase** à raison d'une fois par semaine : au programme badminton et Peteca. Transport en bus.

*** Projets par classes :**

- CM2** : . Théâtre : « Les petites scènes vertes ». Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général.
. Ciné – lecture : Film avec mallette de livres sur le thème du film : projection en janvier-février.
. Projet « Un chemin, 10 cailloux » le vendredi 7 juin 2013, (report le 14 juin) avec scénario parcours, jeux et ateliers artistiques par cycles à l'étang des Bénonnières.
- CM1** : . Théâtre : « Les petites scènes vertes ». Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général.
. Rallye mathématiques
. Le projet de classe transplantée a été annulé pour faute de budget mais une sortie pédagogique sur deux jours devrait être mise en place au printemps.
- CE2** : . Théâtre : « Les petites scènes vertes ». Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général.
. Sortie avec les CE1 sur le thème « de la source au confluent » avec l'AGEK, sur le Suran.
. Les élèves vont participer à « Graine d'Artistes » sur le thème de « La chaussure et sa boîte ». Vernissage de l'exposition le 10 mai 2013 avec d'autres écoles.
- CE1** : . Théâtre : « Les petites scènes vertes » en février. Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général.
. 10 Séances de natation à Carré d'eau de décembre 2012 à mars 2013.
. Projet sur les abeilles avec un apiculteur de Cuisiat, il apportera une ruche en plexiglas.
- CP** : . 10 séances de piscine depuis septembre jusqu'en décembre 2012 à Carré d'eau.
. Théâtre : « Les petites scènes vertes » en janvier. Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général.
. Projet autour « des écoles fleuries » à voir car le comité de fleurissement est en sommeil cette année. Sinon, réalisation d'un potager.
. La classe de CP ira toute la matinée du lundi 11 février à une exposition au conservatoire de Bourg pour découvrir des instruments de musique et faire des explorations sonores.
- GS** : . Théâtre : « Les petites scènes vertes » en février. Tarif : 4€ par enfant et le car est payé par le Conseil Général. (marionnettes)
. **Projet terre sur thème des indiens.**
. **Projet sur le thème de l'eau avec réalisations d'expériences.**
- MS** : . **Projet sur le thème de l'eau avec réalisations d'expériences.**
. **Projet terre sur thème des indiens.**
- PS** : . **Projet sur le thème de l'eau avec réalisations d'expériences.**
. **Projet terre sur thème des indiens.**

V. - **Compte rendu financier de la coopérative scolaire et des activités financées.**

La mairie finance la musique.

Le GAS finance les autres projets pédagogiques et les sorties culturelles.

La coopérative scolaire finance l'achat de matériel : jeux, sport, informatique...

Le compte de résultats a été clos le 31 août.

La vente des bulbes, des photos scolaires et les cotisations ont permis l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable.

6500€ sont versés à la coopérative scolaire par le GAS pour les activités pédagogiques de cette année.

VI. - Bilan de la rentrée

Tous les enseignants apprécient l'ouverture de la huitième classe et les nouveaux bâtiments. Les conditions de travail et d'accueil des enfants se sont beaucoup améliorées.

L'équipe des enseignants en place a accueilli le nouvel enseignant Mr Jacquinod à bras ouverts et la cohabitation se passe très bien.

Les élèves de la classe de CM2 ont fait une demande de miroirs dans les nouvelles toilettes.

Une demande a été faite pour un panneau d'affichage extérieur (la mairie attend la fin des travaux d'aménagement de la place devant l'école)

VII. - Questions soulevées par les parents délégués :

- *Point sur la sécurité sur la route départementale Jasseron/Bourg, pourquoi un seul plateau réalisé au lieu de 3 comme annoncé au conseil d'école du 9 mars 2012 ? Les deux autres seront-ils posés ? Quand ?*

Le projet pour la réalisation des deux autres plateaux est mis en stand-by pour cause de coût excessif (environ 10 – 15 mille euros par plateau, selon sa taille et la signalétique à mettre en place.). Seulement 15% du coût des travaux sont financés par le Conseil Général , le reste est à la charge de la mairie.

La mairie ne connaissait pas encore le coût des travaux avant de donner la réponse au conseil d'école.

. Où en est l'aménagement de la place devant l'école et de l'arrêt de car ? (9/3/2012) la mairie a retenu le projet mais les moyens seront-ils à la hauteur ?

On retrouve le même problème que pour les plateaux,lié au coût. Ce dossier a été présenté au Conseil Général qui l'a retenu pour l'année prochaine et apporter une aide financière (15%). La décision sera prise lors de l'établissement du budget communal en début d'année 2013.

. Avec le réaménagement du fonctionnement de la cantine, quels sont vos retours (GAS)?

Un nouveau groupe au GAS est mis en place et planche sur le projet de la cantine

Un problème se pose lorsque les enfants partent pour la cantine à 11h30 : des parents stationnent dans la cour et attendent leurs enfants, ce qui engendre un mélange et une confusion entre ceux qui mangent ou non à la cantine.

Il faut que les parents laissent libre le passage des élèves qui vont à la cantine.

Les parents doivent attendre les enfants sur la place devant l'école et non pas dans la cour de récréation.

Une autre réflexion est à voir pour les allers- retours à la cantine et les retards pour l'aide personnalisée qui doit débiter dès 12H50.

Les enseignants ont remarqué aussi que les élèves mangeant à la cantine sont plus fatigués et moins concentrés l'après midi.

A voir pour éventuellement faire des jeux calmes après la cantine.

- *comment s'est passé la mise en place des badges à la garderie ?*

Tout se passe bien pour le moment, il n'y a pas de problème pour cette première semaine de mise en place.

- *Avez-vous des informations sur les nouveaux rythmes scolaires ? La Mairie et le GAS se préparent –ils à ces changements ?*

C'est en négociation ,au niveau national il n'y a pas de directives précises pour le moment mais dès que les enseignants en sauront davantage,une réunion extraordinaire du conseil d'école sera alors mise en place.

- *Est-il possible de respecter les horaires de sortie ?*

Oui, les enseignants vont être davantage vigilants au respect des horaires.

- *Le goûter du matin en maternelle est-il indispensable ? Comment justifiez-vous ce choix de le maintenir ? Les parents peuvent-ils s'y opposer ? Participez-vous toujours au programme européen (fruits...)*

Cette question aurait pu être soulevée lors des réunions de classes.

Le goûter a lieu vers 9h15 . Lors de celui-ci il y a un travail collectif (politesse, nouveaux goûts...) pédagogique (nom des aliments ,thème de la couleur...) et c'est un moment de convivialité .

Les parents qui ne sont pas pour ce choix de goûter peuvent s'adresser directement aux enseignantes en sachant que les enfants n'ont pas l'obligation de manger.

Le programme européen « Un fruit à la récré » n'est pas relancé pour le moment.

- *L'aménagement de l'abri à vélo : La Mairie peut-elle faire des travaux ? (étanchéité de la porte d'entrée, 3 tuiles sur le toit sont à changer...)*

Mr Flechon a fait l'entretien des vélos de la maternelle. Les enseignants le remercient.
Les travaux sont en cours.

- *« Base élèves » est-il utilisé par l'école ? Si oui quelles sont les informations qui y sont inscrites ? Est-ce que les parents peuvent s'opposer à l'inscription de leur enfant sur Base Elèves ? Quelle est la position des enseignants sur ce sujet ?*

Oui, ce logiciel est utilisé. Les informations inscrites sont : nom/ prénom/ sexe/ date et lieu de naissance /responsables et des informations facultatives (tel.....).

Seul le directeur a accès à ce fichier à l'aide de code et clé (qui change régulièrement).

Les nouveaux élèves doivent être radiés de leur ancienne école pour être inscrits dans une autre, ce logiciel permet de relier toutes les écoles entre elles.

Pour les parents qui ne désirent pas que leur enfant soit inscrit dans ce fichier, ils doivent s'adresser à l'inspection pour en être radié.

- *La lecture faite par les CE2 aux maternelles est une action qui est bien appréciée par les enfants. Cette action va-t-elle être réalisée tout au long de l'année scolaire ?*

Oui cette action sera reconduite (les CE2 apprécient, les GS aussi).

- *Les résultats socle commun CE1 CM2 seront ils connus?*

Les résultats des évaluations nationales sont communiqués aux familles.

Les résultats de ces évaluations sont mis dans le dossier qui est transmis au collège.

Pour le moment il n'y a pas de directive pour cette année.

Résumé des dates importantes

- collecte de jouets : date limite le mardi 29 novembre 2012 à 16h30
- manifestations du GAS : fête de Noël le vendredi midi 21 décembre 2012: penser à inscrire vos enfants auprès du GAS avant le jeudi 13 décembre 9h00 .

Commande des sapins de Noël avant le 23 novembre 2012 et distribution des sapins commandés le samedi 8 décembre 2012.

Loto le dimanche 27 janvier 2013 après midi.

Vide grenier le dimanche 7 avril 2013 à partir de 7 heures.

Concert de musique avec Tzigansky le vendredi 31 mai 2013.

Fête de l'école le samedi 29 juin 2013.

- Les parents sont les bienvenus pour une aide (installation, rangement, organisation) lors des manifestations du GAS
- La fête « Un chemin, 100 cailloux » est programmée le vendredi 7 juin, report le vendredi 14 juin en cas de mauvais temps.
- Le prochain conseil d'école se réunira le mardi 19 Mars 2013 à 19H.

N'oubliez pas qu'à tout moment vous pouvez poser vos questions par mail à conseil-ecole-jasseron@orange.fr